

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Le 6 mars dernier, à l'occasion de son assemblée plénière, le conseil de développement avait invité Dominique Chuffart, Membre du bureau de la Coordination Nationale des Conseils de développement et Président du CODEV de Rennes Métropole. Après avoir présenté le fonctionnement de ces deux instances, Dominique Chuffart a partagé sa vision de la participation :

- Mettre en place une ligne directrice pour la participation citoyenne (partager une vision commune, afficher sa raison d'être),
- Avoir un ou des élus référents,
- Obtenir des moyens humains et financiers,
- Multiplier les formes d'interventions,
- Co-construire en associant le plus en amont possible,
- Développer le droit de suite,
- Participer, s'inviter,
- Ouvrir le conseil de développement (diversifier la composition et donner plus de visibilité au conseil de développement).



Intervention de Monsieur Chuffart

ACTUALITÉS

Le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré (SUPV), ayant pour compétence première la mise en œuvre et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Vitré engage la révision du SCoT afin d'y intégrer le ZAN (zéro artificialisation nette) et les documents supra-communaux.

La procédure de révision du SCoT se déroulera en 3 étapes jusqu'en 2027 :

- 2024 : audit stratégique du SCoT en vigueur et définition d'une feuille de route,
- 2025 : révision des orientations et objectifs du SCoT,
- 2026 : procédure de validation du SCoT révisé, intégrant une enquête publique.

Le conseil de développement souhaite apporter une contribution dans le cadre de cette révision. Un groupe de travail s'est constitué pour réfléchir aux enjeux du commerce, des ressources, de sobriété foncière et cadre de vie. Trois séances de travail seront proposées dans les semaines à venir avec une réunion de synthèse en octobre.

FOCUS SUR DEUX DÉMARCHES DE VITRÉ COMMUNAUTÉ : LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ET ECOMÉTHANE

Lors du salon international de l'agriculture à Paris en février dernier, la communauté d'agglomération a été mise à l'honneur à deux occasions.

Le Projet Alimentaire Territorial a été reconnu comme PAT ÉMERGENT. Cette distinction valorise l'engagement du territoire pour une alimentation locale, durable et solidaire. La stratégie du PAT repose sur 6 axes :

- Soutenir l'installation des agriculteurs et faciliter l'accès au foncier,
- Renforcer les liens entre producteurs et industries agroalimentaires,
- Favoriser les circuits courts et une alimentation locale de qualité,
- Développer la formation et l'innovation agricole,
- Optimiser l'approvisionnement de la restauration collective,
- Transition vers une agriculture plus durable et rémunératrice.

Mise en lumière de la démarche EcoMéthane, action concrète pour accompagner l'évolution des pratiques agricoles. Elle vise à adapter l'alimentation des vaches en

intégrant des plantes bénéfiques (herbe, lin, luzerne, féverole) pour limiter les émissions de méthane tout en améliorant la qualité nutritionnelle du lait.

Depuis 2022, Vitré Communauté soutient les éleveurs laitiers du territoire dans la réduction de leurs émissions de méthane :

- 2022 : 15 éleveurs engagés – 487 tonnes de CO₂ évitées
- 2023 : 26 éleveurs engagés – 651 tonnes de CO₂ évitées
- 2024 : 37 éleveurs engagés – 925 tonnes de CO₂ évitées (estimation)

Vitré Communauté est la première agglomération à avoir déployé ce dispositif en partenariat avec Bleu-Blanc-Cœur et poursuit son engagement pour une agriculture durable et résiliente.



Remise du prix par Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en présence de Yannick Fouet et Patricia Hamon



PORTRAIT DE... PATRICK PLANCHET

Membre du conseil de développement de Vitré
Communauté



Qu'est-ce qui vous a donné envie de rejoindre le conseil de développement il y a trois ans ?

Ce qui m'a motivé, c'est avant tout l'envie de contribuer à des réflexions collectives sur la vie et l'évolution de la société à l'échelle de notre territoire. J'ai découvert le conseil de développement lors d'une réunion plénière, et j'ai rapidement rejoint le groupe de travail sur la transition écologique, sujet qui me tient à cœur.

J'ai le sentiment que le lien entre le conseil de développement et la communauté d'agglomération pourrait être renforcé. Aujourd'hui, nous exprimons des idées, mais il manque parfois une continuité dans la suite qui est donnée à ces contributions. Cela pourrait encourager plus de participation, car pour beaucoup, le sentiment d'être entendu est essentiel.

En tant que membre du comité d'animation, quel rôle jouez-vous concrètement au sein du CODEV ?

Mon implication dans le comité d'animation me permet de mieux comprendre le fonctionnement du conseil de développement, ses atouts, ses limites, et d'avoir une vision plus globale des enjeux de notre instance.

Je m'investis notamment sur la question du renouvellement des membres et de l'ouverture à d'autres profils. Comment susciter l'intérêt ? Comment faire venir de nouvelles voix, avec d'autres parcours, d'autres sensibilités ? Ce sont des questions importantes pour garantir la vitalité de l'instance.

Quel projet ou quelle action vous a particulièrement marqué depuis votre engagement ?

Le travail mené autour de la transition écologique m'a particulièrement marqué, parce qu'il touche chacun d'entre nous, dans notre quotidien comme dans nos responsabilités collectives.

La conférence organisée avec le Haut Conseil Breton pour le Climat sur ce thème a suscité un vrai intérêt, et permis d'ouvrir des pistes de réflexion concrètes. La visite de l'exposition « Urgence climatique » à la cité des sciences et de l'industrie à Paris a également été un moment fort, à la fois instructif et engageant, qui a permis de voir les choses autrement.

Cependant, on ressent que l'élan politique national autour de cette question s'essouffle quelque peu, ce qui renforce notre rôle : celui de maintenir une dynamique pour accompagner les transitions.

En quoi votre regard d'ancien dirigeant apporte-t-il une valeur particulière dans les débats et les réflexions collectives ?

Tout au long de ma carrière, j'ai eu la chance d'exercer différents métiers, dans plusieurs régions, sous des statuts variés. Cela m'a appris à écouter, à composer avec des points de vue divergents, et à m'ouvrir à d'autres façons de faire.

Je crois que cela nourrit ma contribution au sein de l'instance : j'apporte une expérience de terrain, j'essaie de poser un regard à la fois lucide et constructif, dans un esprit de dialogue. La richesse du collectif naît justement de nos différences, et de notre capacité à les faire vivre ensemble.

Que diriez-vous à quelqu'un qui hésite à rejoindre le conseil de développement ?

Je lui dirais d'abord de bien comprendre le rôle du conseil : ce n'est pas un lieu où l'on décide, mais un espace où l'on pense, où l'on débat, où l'on propose. Si la personne a envie de prendre part à une réflexion collective, de partager son expérience, d'ouvrir des perspectives nouvelles pour le territoire, alors elle est la bienvenue.

ZOOM SUR L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL ET CITOYEN

Projet ambitieux mené en 2022 par la Coordination nationale des conseils de développement, l'observatoire territorial et citoyen est une plateforme web dédiée aux conseils de développement. Elle rassemble leurs travaux et contributions, une carte et des statistiques générales sur les conseils de développement, et met à disposition sous forme de cartes et de graphiques des données sur des thématiques variées.

Les objectifs de la plateforme sont multiples :

- Meilleure connaissance des CODEV,
- Meilleure visibilité des travaux,
- Meilleure compréhension des territoires,
- Plus de coopération entre CODEV.

Pour les personnes qui souhaitent avoir accès à cette plateforme, vous pouvez contacter Sandra Bouillon.



Un chiffre clé

1 800

c'est le nombre de participants aux Rencontres européennes de la participation à Strasbourg en mars dernier. Cet événement rassemble des acteurs de la participation citoyenne : élus, techniciens, citoyens.



AGENDA

- **25 juin à 18h** : réunion trajectoire climat
- **30 juin à 14h** : réunion contrat local de santé
- **1er juillet à 9h45** : journée Théma du CESER - volet climat et énergie du SRADDET
- **15 septembre à 18h** : comité d'animation
- **18 septembre** : accueil d'une délégation du CODEV de St Lô
- **6 octobre à 18h** : réunion plénière